



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Subventions pour congrès, colloques et autres manifestations

Rapport n° CP/2013/552

Service gestionnaire :

Service du budget et de la dette

Résumé :

Le présent rapport concerne cinq demandes de subventions présentées par des associations et organismes pour l'organisation de congrès, colloques et autres manifestations

➤ Maison Européenne de l'Architecture – Rhin supérieur

La 13^{ème} édition du Festival trinational « Les Journées de l'architecture » se déroulera du 27 septembre au 8 novembre 2013. Cet événement transfrontalier est né en 2000 dans le département du Bas-Rhin et couvrait en 2012 16 villes d'Alsace, proposant aux 53 000 participants et visiteurs plus de 170 manifestations : visites, expositions, conférences, concours...

Le festival s'articulera cette année autour du thème : « Architecture en métamorphose ».

Les objectifs de ce festival sont de mieux faire connaître et apprécier l'architecture et de faire émerger un espace rhénan commun de l'architecture.

Le plan de financement prévu :

DEPENSES

Achats	725,00 €
Frais de fonctionnement	11 200,00 €
Frais généraux	2 360,00 €
Salaires et charges	91 710,00 €
Services extérieurs	14 150,00 €
Honoraires	12 000,00 €
Impression et diffusion supports de communication	16 000,00 €
Programmation manifestations	57 000,00 €
TOTAL :	205 145,00 €

RECETTES

Sponsors privés	66 035,00 €
Conseil Régional	8 000,00 €
Conseil Général du Bas-Rhin	6 000,00 €
Ville et Communauté Urbaine de Strasbourg	15 000,00 €
Conseil Général du Haut-Rhin	3 000,00 €
Autres subventions	104 710,00 €
Fonds propres	2 400,00 €
TOTAL :	205 145,00 €

Une participation financière de 6 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Cette association bénéficie depuis 2011 d'une aide financière du Département et a obtenu 4 000 € pour l'édition 2012.

Conformément à la délibération de notre assemblée du 10 décembre 2012, l'aide est diminuée de 4% par rapport à la dernière subvention accordée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **3 500 €**.

➤ **Faculté de Théologie Catholique – Université de Strasbourg**

La Faculté de Théologie Catholique organisera un colloque dont le thème sera « Religion et Liberté » à Strasbourg du 5 au 7 septembre 2013.

Ce colloque réunira une soixantaine d'enseignants-chercheurs d'universités américaines, asiatiques et européennes et a pour objectif de faire le point sur les manières dont les religions ont su surmonter l'ancienne antinomie de la religion et de la liberté.

Le plan de financement prévu pour ces journées :

DEPENSES

Achats	1 250,00 €
Sécurité	250,00 €
Frais de personnel	1 500,00 €
Communication	750,00 €
Frais postaux et de télécommunication	500,00 €
Hébergement	3 600,00 €
Restauration	4 750,00 €
Transport	8 700,00 €
TOTAL :	21 300,00 €

RECETTES

Communauté Urbaine de Strasbourg	1 000,00 €
Conseil Général	4 000,00 €
Région	1 000,00 €
Autres subventions	14 700,00 €
Inscriptions	600,00 €
TOTAL :	21 300,00 €

Le montant de la subvention sollicitée s'élève à 4 000 €.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **1 000 €**.

➤ **Amicale des Etudiants en Kinésithérapie de Strasbourg**

L'Amicale des Etudiants en Kinésithérapie de Strasbourg (AEKS) organisera le 11^{ème} Congrès de la Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie (FNEK) à Strasbourg du 5 au 7 juillet 2013.

Ce congrès devrait rassembler près de 300 étudiants, professionnels, partenaires et jeunes diplômés en massothérapie français et étrangers qui participeront à des formations, des débats et des tables rondes.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

DEPENSES

Hébergement	15 000,00 €
Organisation Gala	15 000,00 €
Restauration	7 000,00 €
Location salles	2 000,00 €
Publicité	2 000,00 €
Charge de gestion courante	1 000,00 €
TOTAL :	42 000,00 €

RECETTES

Région	4 000,00 €
Conseil Général du Bas-Rhin	4 000,00 €
Communauté de communes de Strasbourg	4 000,00 €
Conseil Général du Haut-Rhin	4 000,00 €
Sponsors	15 000,00 €
Inscriptions	11 000,00 €
TOTAL :	42 000,00 €

Une participation financière de 4 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **1 000 €**.

➤ **Société des Ingénieurs de l'Automobile**

La Société des ingénieurs de l'automobile (SIA) organisera son congrès intitulé « Spark Ignition Engine » les 27 et 28 décembre 2013 à Strasbourg.

Ce congrès permettra aux 240 experts de l'industrie automobile, de l'industrie pétrolière et des laboratoires de recherche attendus, d'échanger leurs points de vue et informations sur les évolutions du moteur « Essence » pour répondre aux défis environnementaux et technico-économiques.

Les dépenses prévisionnelles sont chiffrées à 134 950,00 € dont :

DEPENSES

Location d'espaces et de matériels	43 000,00 €
Publicité et publications	14 190,00 €
Restauration	30 760,00 €
Transport	3 000,00 €
Frais de personnel	4 000,00 €
Services extérieurs	4 000,00 €
Frais d'organisation	36 000,00 €
TOTAL :	134 950,00 €

RECETTES

Communauté Urbaine de Strasbourg	4 000,00 €
Conseil Général	4 000,00 €
Région	4 000,00 €
Sponsors	45 000,00 €
Exposants	7 500,00 €
Inscriptions	70 450,00 €
TOTAL :	134 950,00 €

Le montant de la subvention sollicitée s'élève à 4 000 €.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **2 000 €**.

➤ Ligue Régionale d'Alsace de Basket-ball

La Ligue Régionale d'Alsace de Basket-ball organisera l'Assemblée générale de la Fédération Française de Basket-ball à Strasbourg les 5 et 6 juillet 2013.

Les 500 représentants des ligues régionales et des comités départementaux seront présents pour participer à ces journées qui s'organiseront autour d'ateliers, de forums, de séances plénières et de conférences.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

DEPENSES

Location Palais des Congrès	22 000,00 €
Hébergement	79 300,00 €
Restauration	56 450,00 €
Réception et animation	17 500,00 €
Transport	4 500,00 €
Frais d'organisation	15 500,00 €
TOTAL :	195 250,00 €

RECETTES

Ville et Communauté Urbaine de Strasbourg	12 000,00 €
Conseil Général	2 000,00 €
Région	3 000,00 €
Inscriptions	138 250,00 €
Fonds propres	40 000,00 €
TOTAL :	195 250,00 €

Le montant de la subvention sollicitée s'élève à 2 000 €.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **2 000 €**.

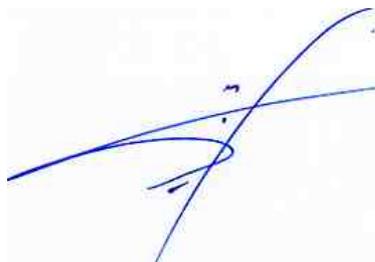
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général statuant par délégation et sur proposition de son Président :

Décide d'attribuer des subventions aux organismes ci-dessus (montants à déterminer).

Strasbourg, le 17/06/13

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Guy-Dominique Kennel'.

Guy-Dominique KENNEL